

Editorial

20e anniversaire

SOYEZ LES BIENVENUS...

Cher confrère, Chère consoeur,

Pas d'anniversaire digne de ce nom, sans son cortège de festivités, vous connaissez l'adage... Tous ceux qui dans les familles les ont vécus savent aussi combien celles qui consacrent les vingt ans d'une fille ou d'un fils comptent parmi les plus chaleureuses. Pour cette raison, et surtout parce que l'Institut c'est d'abord vous, je n'entends donc pas résister au plaisir de vous inviter à fêter ensemble, chaleureusement, celui dont les courbes se profilent inéluctablement à l'horizon : les vingt ans de l'Institut.

Voici bientôt vingt ans, en effet, que le législateur a marqué d'un geste fort sa confiance dans notre profession, en inscrivant en droit la protection du titre et de la profession d'expert-comptable, ensuite étendue en 1999 au titre de conseil fiscal. Une confiance ensuite entretenue par l'attribution régulière de nouvelles missions qui vous ont été confiées en votre qualité de membre de l'Institut.

Même si c'est le début de la vie, vingt ans c'est assurément une première occasion d'accepter de se tourner vers le passé pour en tirer les leçons et le bénéfice, et se projeter vers l'avenir. Il aurait fallu avoir vécu sur une île déserte au cours de ces vingt ans pour ne pas se rendre compte à quel point notre environnement professionnel a évolué. Plus que jamais, la pratique quotidienne de notre métier fait appel à des compétences à la croisée de différentes disciplines scientifiques complémentaires en pleine mutation.

Nouvelles technologies, contexte international, préoccupations environnementales et citoyennes des entreprises, accents aigus «corporate», harmonisation comptable et fiscale, proactivité, transversalité des connaissances se marient aujourd'hui pour expliquer ce dont notre profession sera faite demain. Disposer de l'information juste le plus tôt possible, la hiérarchiser, l'interpréter, le tout dans un carcan éthique sans faille



Gérard Delvaux
Président

offrant d'incontestables garanties déontologiques, c'est tout à la fois le devoir et la clé de voûte de notre profession, notre spécificité, la valeur ajoutée de nos services. Au cours de ces années, ce message, l'Institut l'a bien compris et entend fonder son action future sur ses deux axes majeurs que sont plus que jamais le souci de formation permanente et le respect d'une forte dimension éthique.

De tout cela et de bien d'autres choses encore, comme la passion de notre métier qui nous anime tous, nous aurons certainement l'opportunité de parler tous ensemble lors de la fête du 20^e anniversaire. C'est donc avec émotion, mais aussi confiance et sérénité, que je vous convie, dans un cadre majestueux, les halles de Bruges, le vendredi 18 février 2005, à partager ces moments forts.

Dans une agora aussi prestigieuse, parions que les conversations, ponctuées d'anecdotes de tout et de rien, sauront distiller la bonne humeur. Et répandre ainsi le plaisir d'appartenir à une profession, bien loin d'avoir épuisé son potentiel.